

Amis pêcheurs, l'ouverture 2018 des salmonidés sur le lac du Bourget est imminente et le programme de préservation des truites lacustres continue.



Crédit photo : Laurent Madelon

Espèce emblématique du lac du Bourget, la truite lacustre a vu ses effectifs s'effondrer ces 30 dernières années.

En réponse à ce constat inquiétant nous vous rappelons qu'une importante étude a été lancée en vue de restaurer et préserver les populations en place.

Dans le cadre de ce suivi :

- Des géniteurs sont marqués, annuellement, à l'aide de transpondeurs de manière à élargir nos connaissances sur la biologie de l'espèce (croissance, comportement migratoire...) et d'avoir une image sur l'évolution des stocks en place.
- Des alevins sont marqués par fluoro-marquage afin de quantifier le nombre de poissons issus de l'alevinage par rapport à ceux issus de la reproduction naturelle.



Au regard de la fragilité des populations de truites lacustres, nous vous encourageons à relâcher cette espèce. Toutefois, si vous en conservez une, merci de relever sa taille puis de nous mettre de côté sa tête. L'idéal est de la stocker au congélateur puis de contacter **Damien PRONER, chargé de mission à la FSPMA** (Fédération de Savoie pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique), au **07.86.10.94.87**, qui viendra la récupérer.

Sur le long terme, cette démarche nous permettra, en plus d'évaluer l'évolution des stocks de truites lacustres, de juger de l'efficacité des travaux de restauration sur les affluents du lac du Bourget et des actions de repeuplement.

Attention ! : la basse Leysse et le bas Sierroz sont désormais en no-kill intégral.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter.

Bonne pêche à tous !